

**Maison des sapeurs-pompiers**

32 rue Bréguet  
75011 Paris  
Tél. : 01 49 23 18 18  
Fax : 01 49 23 18 19

**ATTESTATION D’AFFILIATION POUR LES  
FORMATIONS « SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL »  
ANNEE 2023**

Je soussigné, Lieutenant-colonel Jean-Paul BOSLAND, Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, certifie que l’Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du **LOT-ET-GARONNE (47)** :

- Est affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France ;
- Est déclarée et bénéficie de la qualité « Entité Associée » de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France pour les formations « Sauvetage Secourisme du Travail » ;
- Dispose ainsi, au titre des habilitations de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France pour les formations « Sauvetage Secourisme du Travail », de la capacité à enseigner les formations initiales et continues :
  - ⇒ SST niveau 1 (Acteur SST) (N° Habilitation, 1509285/2021/SST-01/O/CN) ;
  - ⇒ SST niveau 2 (Formateur SST) (N° Habilitation, 1509286/2021/SST-02/O/CN).

La présente attestation est valable au titre de l’année 2023 et s’inscrit dans le cadre de la durée de validité des habilitations SST de la FNSPF (jusqu’au 25 novembre 2026). Elle sera renouvelée pour 2024 sous réserve du versement des cotisations fédérales annuelles, de la transmission des bilans annuels d’activités, du respect des référentiels de formation et de certification de la FNSPF et du cahier des charges établi par le réseau prévention pour les formations SST.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Paris, le



Jean-Paul BOSLAND